

AVIS DE RECRUTEMENT

1^{er} modificatif du mardi 19 mars 2019, report de la date limite de dépôt des candidatures.

3 ouvriers de l'Etat au titre de l'année 2019 au sein de l'atelier industriel de l'aéronautique d'Ambérieu-en-Bugey

I. Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement d'ouvriers de l'Etat organisé au titre de l'année 2019

Le nombre total de postes offerts au recrutement au sein de l'atelier industriel de l'aéronautique est fixé à 3.

Ces postes sont répartis de la manière suivante :

- Deux postes de mécanicien d'aéronautique, spécialité « structures »;
- Un poste de mécanicien d'aéronautique, spécialité « sécurité et armement ».

Définition des professions :

Mécanicien d'aéronautique, spécialité « structures » : ouvrier effectuant, seul ou en équipe, dans le respect des conditions requises de sécurité et des règles de l'art, les opérations de maintenance (contrôle, entretien, réparations, modifications) des structures d'aéronefs ou de leurs composants.

Mécanicien d'aéronautique, spécialité « sécurité et armement » : ouvrier effectuant, seul ou en équipe, dans le respect des conditions de sécurité et des règles de l'art, les opérations de mise en œuvre, de maintenance et/ou d'essais des installations de sécurité sauvetage, d'habitabilité, d'armements de bord et de matériels de largage parachutage.

II. Calendrier de la sélection

Date limite de dépôt des candidatures : initialement prévue le mardi 19 mars 2019, avant minuit est reportée au **mardi 9 avril 2019 avant minuit**.

Examen des dossiers par la commission de présélection (date prévisionnelle) :
Semaine du **1 au 5 avril 2019**.

Organisation des épreuves de l'essai professionnel d'embauche (date prévisionnelle) :
Entre le 13 et 17 mai 2019.

Les épreuves des essais se dérouleront sur le site du détachement air 278 d'Ambérieu-en-Bugey.

Date de prise de poste (date prévisionnelle) :
À compter du 1^{er} juillet 2019.

III. Conditions d'inscription des candidats

Ce recrutement est ouvert à toute personne possédant le niveau bac professionnel du domaine correspondant à la spécialité.

Les candidats devront justifier du niveau de diplôme.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des dispositions du code du service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou ressortissant d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

IV. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent impérativement transmettre leur dossier de candidature complet à l'adresse ci-dessous :

Détachement air 278 d'Ambérieu-en-Bugey, Cellule gestion ressources humaines, 01508 Ambérieu-en-Bugey Cedex.

Ce dossier comprend :

- La fiche de candidature et la fiche individuelle de contrôle élémentaire au recrutement figurant à l'annexe du présent avis complétées, datées et signées ;
- Un curriculum vitae indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie de tous les diplômes et attestations détenus ;
- La photocopie d'une pièce d'identité.

Les candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé joignent en outre leurs évaluations réalisées durant leur formation.

Les candidats mineurs à la date de l'essai professionnel d'embauche font parvenir une autorisation à participer aux épreuves établie par la personne exerçant l'autorité parentale.

Les candidats handicapés peuvent bénéficier, sur demande et sur avis médical, d'aménagements d'épreuves. Ils doivent joindre au dossier de candidature un courrier à l'attention du président du jury, accompagné du certificat médical d'un médecin agréé appuyant cette demande et précisant le type d'aménagement nécessaire ainsi que l'attestation de reconnaissance de la qualité d'élève ou de travailleur handicapé. La liste des médecins agréés est disponible auprès de la préfecture de leur département de résidence.

Tout dossier de candidature incomplet ou présenté hors délai ne sera pas retenu.

V. Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de présélection. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour subir les épreuves de l'essai professionnel d'embauche. Seuls seront convoqués aux épreuves les candidats préalablement retenus par la commission de présélection. L'essai professionnel d'embauche est composé :

- d'une épreuve théorique de coefficient 0.4 ;
- d'une épreuve pratique qui se termine par un échange avec le jury de 15 minutes au plus portant principalement sur le déroulement de l'épreuve pratique, sur les expériences professionnelles et personnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et ses capacités à pourvoir le poste. La durée de l'épreuve pratique ne peut excéder 6 heures (coefficient 0.6).

VI. Type de recrutement après sélection

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu est recruté en qualité d'ouvrier auxiliaire et signe un contrat à durée déterminée. Il effectue une période d'auxiliarat d'une durée d'un an réduite de 6 mois si sa manière de servir le justifie.

A l'issue du stage, si l'agent donne satisfaction, il est affilié au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et signe un contrat à durée indéterminée. Dès son affiliation, il devient ouvrier réglementé.

Nota : Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à Madame le chef de la cellule ressources humaines du détachement air 278 d'Ambérieu-en-Bugey : 04 74 34 38 60 poste 2 41 87.